

Natura 2000



Natura 2000 en quelques mots

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé le plus grand réseau mondial de sites protégés : le réseau Natura 2000. Sur ces sites, chaque État européen s'engage à maintenir les milieux naturels et les espèces les plus fragiles. Pour mettre en œuvre cette politique sur son territoire, la France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux et tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles. A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique permettant une gestion équilibrée et durable du territoire est mis en œuvre par les collectivités locales et leurs partenaires.

Edito

Madame la Présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon et Madame et Messieurs les Président.e.s des Comités de Pilotage sont heureux de vous présenter cette nouvelle lettre d'information sur la vie des sites Natura 2000 du territoire. L'année 2023 sera un tournant de l'animation des 3 sites "Piolit - Pic de Chabrières", "Bois de Morgon, forêt de Boscodon, Bragousse" et "Montagne de Seymuit - Crête de la Scie". Alors que depuis avril 2017, la Communauté de communes de Serre-Ponçon a pris en charge la gestion de ces 3 sites Natura 2000, cette animation sera désormais portée par la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance, à partir d'avril 2023. Par ailleurs, alors que les aides financières qui soutiennent intégralement cette mission étaient jusqu'en décembre 2022 administrées par les services de l'État, les subventions pour les sites Natura 2000 terrestres et mixtes seront désormais gérées par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur. Quoi qu'il en soit, l'engagement des collectivités territoriales dans l'animation Natura 2000 va se poursuivre au cours des prochaines années et nous sommes sûrs que cette nouvelle collaboration sera fructueuse et permettra l'émergence de nombreux projets sur ces trois sites.

Pour l'heure, vous trouverez au fil de cette lettre d'information une sélection d'actions et événements qui ont marqué ces trois dernières années : nous vous souhaitons une agréable lecture !

Coup de projecteur sur quelques actions !

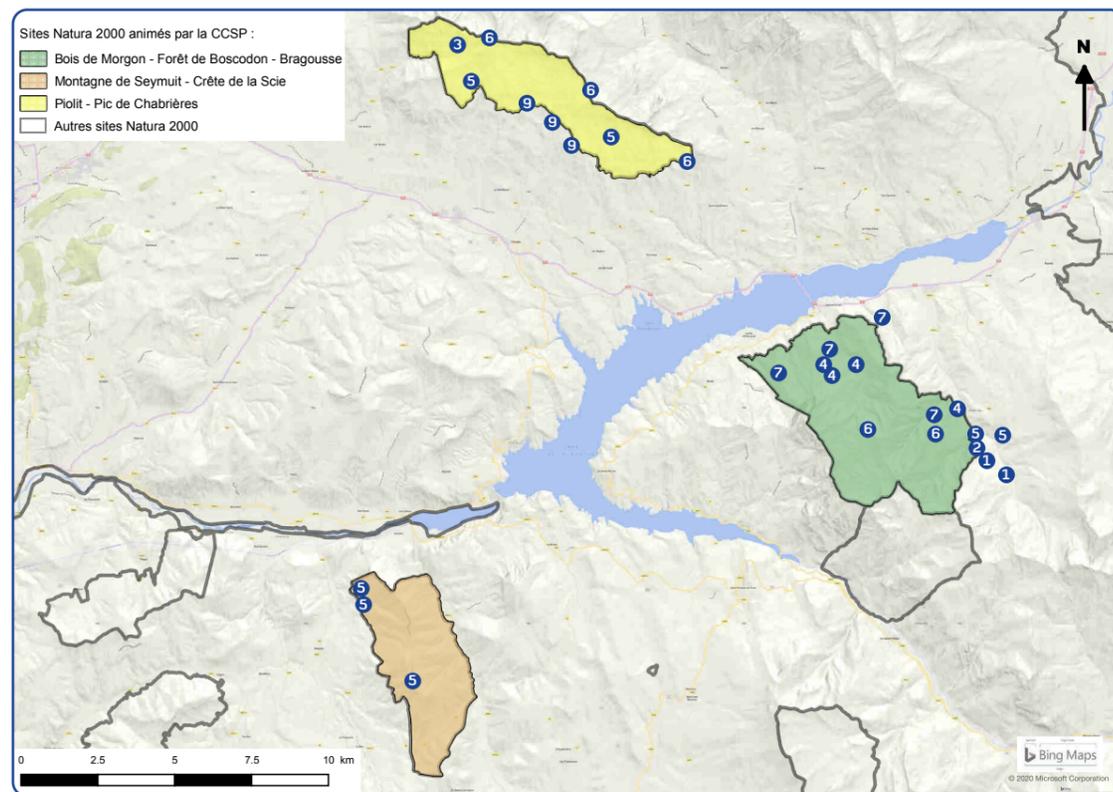


1 L'Epipogon sans feuilles : une perle discrète, sous surveillance !

L'Epipogon sans feuilles est une orchidée sans chlorophylle rare et vulnérable, avec une floraison à éclipse. Au sein du massif de Morgon-Boscodon, la forêt d'Exception de Boscodon est un fabuleux refuge pour cette espèce dont la principale menace est, lors de l'exploitation forestière, le débardage qui peut malmener les rhizomes. C'est pourquoi les stations sont suivies conjointement par l'ONF, le Parc national des Écrins et Natura 2000 depuis 2018 via deux protocoles. Un suivi par placettes a permis de constater que l'Epipogon joue à un cache-cache aussi bien géographique que temporel ! En parallèle, un inventaire exhaustif des parcelles montre que l'orchidée peut être bien présente sur de vastes secteurs mais avec de nettes variations d'abondance liées aux conditions du milieu. La poursuite du suivi permettra de mieux connaître cette espèce discrète et de mettre en relation sa dynamique avec les opérations de gestion de la forêt afin de définir collectivement des préconisations de gestion et des mesures de protection adéquates.

2 Contrat bois sénescents de Crots : garder des vieux arbres pour que vive la forêt !

En forêt, la présence de vieux arbres est signe de biodiversité car ils permettent à de nombreuses espèces de se développer. Trous de pics, écorces décollées, troncs creux, branches pourrissantes sont autant de niches où viendront s'installer des centaines d'espèces. C'est le paradoxe de la forêt : plus il y a de bois mort ou dépérissant, plus elle est vivante ! En forêt, 30 % de la biodiversité forestière (mousses, champignons, lichens, insectes...) dépend directement du bois mort ! La forêt communale de Crots est une sapinière mélangée de mélèzes gérée par l'Office national des forêts. Dans cette forêt, les sapins sont habituellement coupés à 200 ou 250 ans alors qu'ils peuvent vivre jusqu'à 300 voire 400 ans. 100 arbres de gros diamètre ou présentant des signes de sénescence (cavités, branches mortes, écorces décollées...) ont été marqués individuellement en 2020 et ne seront pas coupés durant 30 ans. Ils pourront ainsi poursuivre leur vieillissement et mourir de manière naturelle en accueillant différentes espèces protégées (Chevêchette d'Europe, Barbastelle, Buxbaumie verte et bien d'autres).



4 Des mares en forêt pour plus de diversité

En 2010 et 2011, plusieurs mares forestières ont été créées dans les forêts de Morgon et Boscodon, dans le cadre de contrats Natura 2000 portés par le Mandement forestier de Savines et l'Office national des forêts. En 2014, un premier état des lieux écologique a été réalisé avec l'appui technique du Parc national des Écrins. Cinq années plus tard, un nouvel état des lieux complet a été réalisé : les mares offrent un biotope favorable à une flore de milieux humides et gardent un grand intérêt pour les espèces de la faune, qu'elles soient inféodées à ces milieux pour une partie de leur cycle (odonates, coléoptères aquatiques, amphibiens) ou qu'elles les utilisent comme point d'abreuvement. Cependant, bien qu'elles soient alimentées en eau de manière pérenne même lors de sécheresses sévères, elles tendent à se combler progressivement, notamment par l'apport de litière. Aussi il apparaît nécessaire de programmer, pour les années à venir, des travaux d'entretien pour maintenir l'attractivité de ces petites zones humides, essentielles pour la faune et la flore qui leur sont associées.



3 La potentille de Dauphiné en sursis...

Cette belle potentille jaune, assez discrète, est présente en seulement deux stations sur le site du Piolit, sur la commune de la Bâtie Neuve. Connue depuis plusieurs décennies, cette station station s'est maintenue, jusqu'à aujourd'hui. Un suivi précis a été mis en place en 2011 et depuis, on constate une diminution régulière du nombre d'individus, sans qu'une menace flagrante ait pu être mise en évidence... Il est donc maintenant nécessaire de décider, avec les experts botanistes du Conservatoire Botanique National Alpin, si un sauvetage de cette population isolée du Piolit est pertinente et envisageable, au regard de la conservation de l'espèce dans les Alpes du Sud. Suite du feuilleton dans les années à venir...

5 Astragales queue de renard : un bilan mitigé



Dans le cadre du réseau Flore Sentinelle (pilote par le CBNA), un suivi par mailles de 25x25m est réalisé sur cette belle espèce depuis 2011 sur le Piolit et Boscodon et depuis 2017 sur Seymuit. L'Astragale se rencontre dans des parcelles pâturées sur le Piolit, sur lesquelles ont pu être mises en place des mesures agri-environnementales avec les éleveurs, afin de concilier pâturage et protection voire développement de l'espèce. De très bons résultats ont été obtenus sur Chorges et la Bâtie-Neuve où l'espèce est bien dynamique et profite de l'ouverture des milieux rendue possible par le pâturage ovin. Les observations réalisées cet été sur Bréziers et Boscodon, en contexte de canicule et de grande sécheresse, ont donné en revanche des résultats plus mitigés : en limite de répartition, sur des terrains secs et très rocailleux ou en sous bois peu ensoleillé, l'espèce peine à se maintenir... Il faudra confirmer cette tendance à la régression en reconduisant ce suivi une année plus « normale » et, le cas échéant, mettre en œuvre des mesures de conservation adéquates pour assurer sa sauvegarde.

Trois étés de maraudage au Piolit et au Morgon

Le maraudage est une technique d'animation permettant de sensibiliser les promeneurs sur des aspects concrets de la biodiversité de nos sites Natura 2000. L'animateur est posté sur un point stratégique et engage la discussion avec les promeneurs. Le public n'est pas captif et n'a pas d'attentes particulières : il faut donc « accrocher » (avec l'installation d'une longue-vue ou avec une mini-activité par ex.) et engager la discussion ! C'est cette discussion qui permettra de faire passer le message d'information choisi sur Natura 2000 et la protection de la nature.

Cette technique est désormais utilisée tous les étés sur les sites du Piolit et du Morgon pour faire connaître les richesses de ces sites et le réseau Natura 2000. Elle est mise en œuvre par de jeunes étudiants dans le cadre d'un stage de 2,5 mois, qui leur offre la possibilité de créer des outils pédagogiques d'animation et de les tester sur le terrain pour accrocher et sensibiliser le public. Et chaque été, ce sont autour de 1000 personnes qui prennent un moment lors de leur balade pour discuter avec les maraudeurs et en apprendre un peu plus sur Natura 2000 !...



7

Les Chauves-souris sous les feux des projecteurs !



Oreillard roux

En 2021 s'est déroulée, en Forêt domaniale de Boscodon et en forêt de Morgon, une importante étude sur les chauves-souris forestières de montagne, pilotée par le réseau naturaliste «mammifères» de l'ONF et avec l'appui de ses partenaires (association Vesper'Alpes, PNE, N2000). Cette opération s'inscrit par ailleurs dans les actions du contrat de projet Forêt d'Exception® porté par l'ONF.

Après quelques nuits de captures qui ont permis d'attraper et d'équiper des oreillards roux et des murins à moustaches avec de petits émetteurs (moins d'un demi-gramme !) collés sur le dos, les journées suivantes ont été consacrées à la recherche de leurs gîtes. Ceux-ci sont très variés, allant de la falaise aux arbres à cavités ou à écorce décollée (résineux et feuillus) en passant par des ruines. Les cavités dans des hêtres sont le principal type de gîte utilisé et les chauves-souris arboricoles changent fréquemment de gîte, utilisant ainsi un réseau d'arbres dans la forêt.

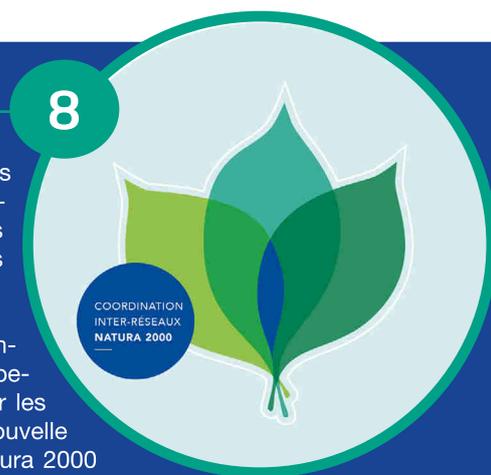
Au-delà de la connaissance des espèces présentes, cette étude démontre tout l'intérêt de conserver une trame de vieux arbres et d'arbres à cavités, essentiels au maintien de ces populations.

Une coordination nationale pour Natura 2000

Depuis 2019, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves Naturelles de France se sont associés pour développer une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs engagés dans le dispositif Natura 2000. En 2020, ces trois réseaux ont été rejoints par le réseau des Grands Sites de France.

La mission d'animation inter-réseaux a pour objectif d'apporter une dimension complémentaire au centre de ressources Natura 2000 de l'OFB en mettant notamment en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale, de portage par les élus et d'ancrage sur les territoires. Ces trois premières années ont été riches en projets et rencontres, illustrant la nouvelle dynamique qui se met progressivement en place pour construire un réseau des élus Natura 2000 fédérateur et ouvert à l'ensemble des structures animatrices de sites Natura 2000. Le travail réalisé a notamment permis l'intégration du réseau Natura 2000 au Conseil National de la Biodiversité.

8

COORDINATION
INTER-RESEAUX
NATURA 2000

9

La trame turquoise : connecter la biodiversité aquatique et humide



Campagnol amphibie

La Communauté de communes de Serre-Ponçon, en partenariat avec le CEN-PACA, est lauréate de l'appel à projets de l'Agence de l'eau en faveur de l'eau et de la biodiversité. Le projet porte sur l'étude préalable à la restauration de la trame turquoise (cartographie, fonctionnalité, état de conservation) avec comme espèces cibles le Sonneur à ventre jaune (petit crapaud protégé aux niveaux national et européen) et le Campagnol amphibie (inféodé aux milieux humides et protégé au niveau national). L'objectif principal est d'élaborer un plan d'actions opérationnel de préservation et de restauration des zones humides et du petit réseau hydrographique. C'est dans ce cadre qu'a été réalisé un très fructueux inventaire du Campagnol amphibie sur le bas du site Natura 2000 Piolit-Pic de Chabrières qui a permis de mettre en évidence de nouvelles zones de présence, notamment le long des canaux d'irrigation gravitaire.

Pour en savoir plus :



hautes-alpes.n2000.fr

Directrice de la publication : Chantal Eyméoud
Graphisme : Aude Phisel
Textes : Agnès Vivat
Photos : Jean-Christophe Gattus, Eric Hustache, Christophe Boulangeat, Jean-Claude Tempier, Julie Tournadre, Sonia Richaud, Agnès Vivat
Impression : Imprimerie de Haute-Provence (certifié ImprimVert)
- Papier recyclé - Encres végétales

Structure animatrice des sites :

Communauté de communes de Serre-Ponçon
6 impasse de l'Observatoire - 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 22 78

@ : contact@ccserreponcon.com

